



Suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
Etude Nationale France, Résumé

en partenariat avec :



Financé avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Document de travail réservé à l'atelier de BARI 2008. Ne pas diffuser

Plan Bleu
Centre d'Activités Régionales

Sophia Antipolis
Mai 2008

Le rapport national français « développement agricole et rural » élaboré dans le cadre du « suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable » a été réalisé à la demande du Plan Bleu en vue de la préparation d'un atelier international de travail consacré à cette thématique.

Le document décrit, dans sa première partie, le contexte et les tendances du secteur agricole français et fait apparaître que l'agriculture joue un rôle social majeur dans le paysage rural, bien qu'en termes économiques la part de l'agriculture productive soit en baisse. Les dispositifs réglementaires français et communautaires accompagnent ce changement.

La deuxième partie appréhende les risques des évolutions observées. Les enjeux en matière de préservation des ressources naturelles sont analysés, de même que les besoins des populations rurales. L'étude fait mention du contexte politique international qui évoluera dans les années à venir. Enfin, les pistes d'alternatives économiques sont abordées.

L'espace à dominante rurale, composé des communes de moins de 2000 habitants (58.8% du territoire), se répartit en 3 catégories ayant des atouts inégaux (campagnes des « villes », « en recherche d'équilibre », « fragiles »). Les évolutions démographiques de ces zones ne sont plus en déclin mais on constate un vieillissement et des difficultés à maintenir les services de proximité à la population dans l'espace à dominante rurale. L'agriculture n'est plus l'activité économique dominante, l'emploi industriel dans les bassins ruraux est en moyenne 2 fois supérieur à celui du secteur agricole et agroalimentaire. Si les capacités d'emploi dans le secteur rural se développent, c'est à un rythme inférieur à celui des zones urbaines et en général pour des emplois requérant un niveau de qualification moindre. Les métiers liés à la couverture des besoins des populations rurales atteignent déjà plus de 50% des emplois ruraux et marquent la tertiarisation croissante de l'économie rurale. Le développement des loisirs est en pleine évolution. Les campagnes sont le deuxième espace touristique des Français (près de 40% des destinations). Le contexte institutionnel et politique est caractérisé par l'engagement de la France dans le cadre de « l'agenda 21 » qui a initié l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable, mise en cohérence en 2006 avec la stratégie européenne de développement durable. D'autre part, la loi n°2005-157 (23/02/05), relative au développement des territoires ruraux, est le premier texte législatif spécifiquement dédié à la ruralité et en ce sens constitue un outil d'aménagement et de développement à la disposition de l'ensemble des acteurs socio-économiques et politiques. L'attractivité des zones rurales peut être améliorée en s'appuyant aussi le « plan de développement rural hexagonal » pour lequel un budget de 10,8 milliards € est prévu dont 5,7 milliards € financés par l'UE au titre du règlement de développement rural 2007-2013 (2^o pilier de la PAC).

Les évolutions observées imposent de préserver les ressources naturelles ; le respect de bonnes pratiques agricoles (19 directives européennes) conditionne l'octroi des aides. Dans le domaine de l'eau outre la nécessité de protéger la qualité de la ressource, il faut inciter à économiser les quantités utilisées pour l'irrigation (améliorations matérielles ou pratiques culturelles). La gestion des intrants et des phytosanitaires doit s'appuyer sur des systèmes de veille et envisager les solutions alternatives. L'agriculture et la forêt ont un rôle majeur dans le changement climatique en offrant la possibilité de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de substances toxiques par l'amélioration des pratiques, mais aussi d'aider à l'assimilation de ceux-ci par l'exploitation optimale des sols et des ressources. Ces évolutions doivent prendre en compte la biodiversité biologique. Le Grenelle de l'environnement, fin 2007, a réaffirmé l'avenir d'une agriculture écologiquement productive et compétitive par la qualité environnementale de ses modes de productions. Le Grenelle se traduira par des mesures incitatives et de suivi au cours des mois prochains. En matière de recherche et de formation, un plan national agriculture durable, développement durable (PNADDD) est mis en œuvre dans l'enseignement technique agricole afin d'améliorer la formation des élèves/étudiants en vue du développement durable. L'essor des TIC doit renforcer l'attractivité des territoires. Les évolutions observées quant à la typologie des exploitations agricoles font apparaître une spécialisation des structures (activité agricole dominante : 52,2% des effectifs, 74,2% de la SAU, 74,3% de la MBS). Pour accompagner ces moyens de productions, les structures de mise en marché en France se caractérisent par la spécificité des coopératives agricoles et le développement des organisations de producteurs, notamment dans le secteur des fruits et légumes. La gestion des risques en agriculture est accompagnée par l'intervention

de l'Etat dans le domaine de la protection contre les risques climatiques (calamité agricole et assurance récolté). L'économie agricole, par la valorisation et le développement de l'exploitation de la biomasse, des biocarburants, des bioénergies et biomatériaux est encouragée dans le cadre de plans d'actions lancés depuis 2004. La politique de valorisation de la qualité alimentaire par les signes d'identification de la qualité et de l'origine des produits, qui connaît un succès croissant, est accompagnée par le soutien aux appellations d'origines (AOC, IGP, ...), et aux labels biologiques qui constituent un levier économique de premier ordre. A ce titre, l'Institut national des appellations d'origine encadre la délivrance des signes d'identification. Pour assurer le développement de l'agriculture biologique, la France a mis en place différentes politiques (LOA 2006 et crédit d'impôt, soutien FEADER dans le cadre des MAE – maintien et conversion, soutiens « qualité » PDRH, crédits d'animations, Agence Bio). Ces mesures seront renforcées dans le cadre du plan d'action « agriculture biologique 2012 » (Grenelle de l'environnement).